

Centre d'interprétation des cultures pastorales méditerranéennes



Stéphane Bornéat, vallon du Lauzanier, Larche, vallée de l'Ubaye, septembre 2009.

EDITORIAL

L'ÉLEVAGE, À CONTRE-COURANT DU « SENS DE L'HISTOIRE » ?

Nos relations de travail avec les animaux de ferme sont aujourd'hui l'objet de critiques virulentes et de visées destructrices. Qu'il s'agisse de l'élevage (le fait d'élever les animaux) ou des productions animales (la production de la matière animale à partir des animaux), nos rapports de travail avec les animaux sont supposés violents et immoraux par essence, cause de dégradation de l'environnement et de détérioration de la santé de nos concitoyens. Les productions animales, nous dit-on, pourraient être avantageusement remplacées par l'agriculture cellulaire (viande in vitro) et les animaux de ferme seraient ainsi « libérés ». Quant à l'élevage luimême, il constituerait, au 21^e siècle, un archaïsme, une survivance du néolithique dont il conviendrait de se débarrasser. Ainsi que l'affirment des laudateurs du véganisme et de la Cell-Ag, « la cause animale va dans le sens de l'histoire ». Cela conduit à en finir avec les éleveurs et leurs animaux, mais aussi avec les zoos, les cirques, les centres équestres... de fait, avec tous les systèmes qui réunissent humains et animaux dans le travail. Ce grand massacre de nos liens de travail aux animaux est fortement centré sur la critique de la viande. Car la viande, c'est l'abattoir, le sang, l'évidence de la mort. Bien davantage que le fromage râpé, quoique la production de celui-ci conduise également les animaux à l'abattoir. Si l'on considère le « sens de l'histoire » du point de vue de nos relations aux animaux, nous ne pouvons que constater la dynamique de co-évolution qui nous a portés depuis plus de dix millénaires, depuis les premières relations de domestication entre des espèces animales et nous. Les animaux domestiques ont fait avec nous l'histoire, la leur et la nôtre.

Notre histoire humaine est aussi tissée de nos liens aux animaux dans la paix, la révolte ou la guerre. Animaux de ferme ou « de compagnie », ils sont partie intégrante des rapports sociaux car le vecteur de nos relations domestiques est le travail. Pourquoi penser que le « sens de l'histoire », de l'histoire humaine, devrait se construire dorénavant sans les animaux? Notons tout d'abord, que les « libérateurs » des animaux, qui ne voient le salut des animaux que dans leur exclusion du travail et de nos vies, proposent un « sens de l'histoire » singulièrement anhistorique. Car en réduisant nos relations multimillénaires à des rapports d'exploitation, ils occultent la familiarité que nous avons développée avec les animaux grâce au travail et qui fait que dans les luttes sociales pour l'émancipation, les animaux et les paysans ont été les mêmes victimes de la féodalité, puis de la bourgeoisie et ils sont aujourd'hui, et depuis le 19e siècle, pareillement victimes de la mainmise de la science et de l'industrie sur nos vies. Le sens de l'histoire, de notre histoire commune avec les animaux, l'axe de notre destin, est peut-être en train de se dessiner aujourd'hui même dans la lutte inégale qui oppose les éleveurs paysans à ceux qui veulent les faire disparaître au nom du progrès. Comme les luddistes en leur temps luttant contre la mise en place d'une industrie textile, ce n'est pas contre les innovations en elle-même que la résistance s'impose, mais contre le monde dont elles sont l'expression. L'élevage paysan est un artisanat, c'est-à-dire un art de la relation aux animaux et à la nature. Il porte le sens de notre vie avec les animaux. Et c'est à nous de choisir aujourd'hui l'histoire qui sera écrite demain.

Jocelyne Porcher, sociologue, directrice de recherche à l'INRA

Bergerie de Couloubris, Saint-Martin-de-Crau, janvier 2019.

Troupeau Jacques Courron, Gourdon, Alpes Maritimes, juillet 2013.

■ LES BERGERIES DE LA CRAU, UN PATRIMOINE À DÉFENDRE

Les bergeries antiques, découvertes au début des années 1990 par notre ami Otello Badan témoignent de la grande ancienneté de la vocation pastorale de la Crau. Ce n'est pourtant pas de ces précieux vestiges qu'il s'agira ici mais des bergeries d'aujourd'hui. Ces longues bâtisses, largement ouvertes au sud qui sur chaque coussoul ou presque, hébergent de février-mars à juin le troupeau et son ou sa bergère, ne sont pas toutes en bon état, loin de là. Datant souvent du temps où l'économie florissante de la laine permettait encore de financer ces constructions solidement charpentées, de pierre, de galets ou de tapie, certaines sont tombées en ruines. D'autres, vandalisées, y ont perdu leur couverture de tuiles ou des parties de leur charpente. D'autres encore, comme celles des coussouls acquis par le Département des Bouches-du-Rhône, sont entretenues mais beaucoup méritent des travaux. C'est entre autres le cas de celles que possède le Conservatoire du Littoral sur 1 000 ha de coussouls environ, dont il a confié la gestion au Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), et à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, eux-mêmes en charge de la Réserve nationale des Coussouls de Crau. C'est à propos des bergeries qui s'y trouvent que le Conservatoire du Littoral réunissait sur place, en janvier dernier, la plupart des acteurs concernés dont les représentants de la Maison de la transhumance. D'après nos dernières informations, les quelques 770 000 € que nécessitent leur restauration seraient en passe d'être trouvés dans le cadre du Contrat de ruralité du Pays d'Arles et nous nous en réjouissons. Il est heureux que le Conservatoire du Littoral ait pu faire valoir l'intérêt de ces bergeries pour la bonne conservation, via le pastoralisme transhumant, du fragile écosystème cravenc. Mais il en va des six ou sept bergeries qu'il possède comme de toutes les autres. On en estime le nombre à soixante environ pour l'ensemble de la Crau. Ne pourrait-on pas, peut-être en collaboration avec le service de l'Inventaire général du patrimoine de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en faire l'inventaire exhaustif? Cette étude aurait pour mérite de mieux connaître, d'évaluer et d'apprécier le patrimoine qu'elles constituent et d'encourager leurs propriétaires respectifs à les restaurer ou les entretenir. Telle est la piste sur laquelle la Maison de la transhumance aimerait engager les partenaires concernés. La Crau et l'élevage ovin transhumant qui garantit sa préservation le méritent.

LES COMMUNES DE LA RÉGION SUD SE MOBILISENT POUR SOUTENIR LE PASTORALISME

L'Association des Communes Pastorales de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur a été

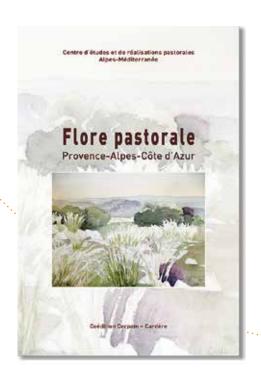
créée en juin 2016. Elle a pour objet de maintenir, améliorer, développer et promouvoir les activités pastorales sur les territoires des communes adhérentes. A ce jour, elle compte parmi ses adhérents 225 communes et 6 Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Son principal objectif est d'être un espace de réflexions, d'échanges et de propositions. Les élus qui la composent souhaitent en effet faire entendre leurs voix pour toutes les questions concernant le pastoralisme, jugé essentiel pour l'économie et l'aménagement des territoires, l'entretien des espaces et la biodiversité, le tourisme (...). Sa présidente est Denise Leiboff, Maire de Lieuche, dans les Alpes-Maritimes. Afin d'être au plus près des territoires, elle est assistée par un vice-président pour chacun des cinq autres départements de la Région. L'ACP compte actuellement cinq groupes de travail. Le groupe prédation porte la très forte inquiétude des élus pour le devenir des territoires, notamment des villages ruraux, en raison du développement des meutes de loups qui menace fortement l'élevage pastoral au profit de l'élevage industriel. Le groupe filière s'intéresse en amont aux systèmes d'élevage et en aval au devenir des abattoirs, aux circuits courts et aux Plans Alimentaires Territoriaux. Le groupe tourisme, chasse, loisirs se préoccupe des questions de partage de l'espace, notamment liées à la présence des chiens de protection, de préservation du foncier pastoral et du rôle des troupeaux dans le maintien des paysages. Le groupe communication travaille à l'édition d'un livre sur le pastoralisme, afin d'expliquer aux plus jeunes le quotidien des éleveurs d'aujourd'hui, leur réalité, et surtout l'importance de leur présence dans les communes de la Région. Enfin, le groupe juridique a pour objectif d'échanger, de réfléchir, d'analyser et de communiquer sur la particularité des situations juridiques auxquelles sont confrontées les communes, notamment dans la gestion des espaces pastoraux, à l'égard des éleveurs et des touristes. L'association participe également à tous les Comités Départementaux Loups, prend part à toutes les actions qui concernent le pastoralisme, et représentent les territoires au niveau départemental, régional et national. Elle a également interpellé les différentes listes présentées aux élections européennes quant à leur positionnement sur la Politique Agricole Commune. Ses projets sont la création d'une charte des communes pastorales, ainsi que d'une fédération des communes pastorales, afin que les élus puissent être entendus dans toutes les instances et puissent soutenir efficacement les éleveurs. L'ACP sera présente, pour la seconde année, sur le Pôle élevage du Salon des Agricultures de Provence, les 7, 8, 9 juin, au domaine du Merle. Elle souhaite notamment élargir le nombre de communes adhérentes dans les départements de basse Provence, Bouches-du-Rhône et Vaucluse.

Amontagnage du troupeau Giordano, Valle Stura (Piémont, Italie) juin 2000.





Yann Ludwig , troupeau du domaine du Merle, alpages de Sanguinières, Entraunes, Parc national du Mercantour, août 2013.



LE CLASSEMENT DE LA TRANSHUMANCE AU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'UNESCO EN DEBAT

Le 14e Congrès de la Société internationale d'ethnologie et de folklore s'est tenu du 14 au 17 avril 2019 à Santiago de Compostelle (Espagne), sur le thème Réflexion sur un monde en transformation. Il a réuni plusieurs centaines de chercheurs en sciences humaines venus du monde entier. En partenariat avec Letizia Bindi (Université du Molise, Italie), la Maison de la transhumance a organisé une session autour de la thématique Transformation de la transhumance: pastoralisme, patrimonialisation et nouvelle économie rurale qui a réuni une douzaine de chercheurs œuvrant dans différents territoires pastoraux de France, Espagne, Italie, Slovénie, Autriche, Albanie et Finlande. Le rapporteur en était Cyril Isnart, chargé de recherche CNRS-IDEMEC. La Maison de la transhumance y a présenté les travaux qu'elle mène depuis une dizaine d'années autour des relations entre pastoralisme et espaces naturels (Pastreja; Pasteurs, Paysages...). De nombreuses problématiques communes ont été débattues, concernant la prédation, le partage de l'espace, la diminution des surfaces pastorales, le relatif isolement des pasteurs, les avantages et difficultés liés à la patrimonialisation de la transhumance (...). Une publication augmentée de ces différentes interventions est désormais envisagée, en partenariat avec l'Université du Molise. De nombreux échanges se sont également tenus autour du projet de classement de la transhumance au patrimoine immatériel de l'UNESCO, à la suite du dépôt d'un dossier commun à trois pays (Italie, Autriche et Grèce) en mars 2018, ainsi qu'autour des réflexions en cours, en France, Espagne et Albanie, pour s'agréger à cette candidature. La nécessité de la prise en compte de l'adaptation de la transhumance aux techniques et au contexte actuels (comme la quasi-généralisation de l'utilisation du camion pour les déplacements sur de longue distance), ainsi que d'associer étroitement les chercheurs en sciences humaines à ces travaux a été largement affirmée par l'ensemble des intervenants. Il apparait également nécessaire de réaliser un véritable travail de fond, permettant d'aboutir, une fois le classement éventuellement obtenu, à un plan de sauvetage du bien partagé avec la profession. Ce à quoi s'engagera la Maison de la transhumance si ce dossier devait se poursuivre.

PASTORALISME ET ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

Dans la continuité de différents travaux associant pastoralisme et espaces naturels, notamment du colloque organisé par la Maison de la transhumance, en partenariat avec le CERPAM et l'ARPE PACA, en décembre 2016 au siège régional du Crédit Agricole Alpes Provence, la Maison de la transhumance a entamé une nouvelle étude à l'échelle de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a pour but de dresser un état des lieux prospectif de la prise en compte du pastoralisme dans les espaces naturels protégés. Elle s'appuie notamment sur un stage effectué par Vincent Dechavanne, d'avril à septembre 2019, dans le cadre d'une Licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux basée à Florac (Montpellier SupAgro). Cette étude porte plus précisément sur les espaces proches de La Routo, itinéraire agri-touristique transfrontalier de valorisation des métiers, des produits et des patrimoines de la transhumance. Les espaces concernés sont ainsi, de la plaine à la montagne : le Parc naturel régional de Camargue, la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, le Parc naturel régional des Alpilles, le Grand Site Sainte-Victoire, le Parc naturel régional du Verdon, le Parc national du Mercantour et enfin le Parc Alpi Maritime pour le versant italien. L'état des lieux se réalise sous forme d'enquêtes documentaires et d'entretiens. Les personnes rencontrées sont autant des personnes chargées de mission pastoralisme, communication et biodiversité dans les espaces protégés ciblés par l'étude que des éleveurs et bergers présents dans ces espaces. L'objectif est d'établir des préconisations et prospectives afin d'ouvrir un dialogue de plus en plus confiant et constructif, tant entre les parties en présence, qu'avec la population de la région. Cette étude devrait également donner lieu à l'organisation d'un colloque de dimension méditerranéenne au cours de l'année 2020.

■ UNE FLORE QUI CONSIDERE LE POINT DE VUE DE L'ANIMAL

Une nouvelle production du CERPAM, dans la collection, indispensable et florissante, intitulée *Techniques pastorales*, chez la fidèle Maison d'édition Cardère. Une flore singulière, qui considère le point de vue de l'animal brouteur dans toute sa sagesse et met en avant 113 espèces en Provence-Alpes-Côte d'Azur, des franges maritimes aux sommets alpestres. Les principales plantes qui nourrissent les animaux sont ainsi classées en quatre grandes catégories : herbes, plantes herbacées fleuries, sous-arbrisseaux, arbres et arbustes, selon les étages de végétation. Au final, plus de 300 pages largement illustrées, pour comprendre que ces milieux préservés de la charrue et du tracteur ne sont pas pour autant des espaces seulement naturels : utilisés et façonnés depuis des millénaires, ils résultent aussi d'une intime complicité entre le berger et son troupeau. Un ouvrage indispensable pour les bergers, éleveurs, conseillers en pastoralisme ou toute personne qui s'intéresse à l'univers pastoral. A noter la préface du botaniste Jean Ritter, botaniste soucieux d'articuler et de développer les correspondances entre les dimensions scientifiques et poétiques de l'univers végétal.

Collectif (coordination Laurent Garde), Flore pastorale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coédition CERPAM - Cardère, Collection techniques pastorales, 320 p., avril 2019.

AGENDA

Ateliers-Conférences réalisés par la Maison de la transhumance dans le cadre de Marseille Provence Gastronomie 2019 17h à 19h

Anti-café - 25 rue de la République - Marseille

mardi 18 juin

La transhumance, une pratique d'avenir?

mardi 2 juillet

La routo, un sentier de randonnée sur les pas de la transhumance

mardi 23 juillet

La brebis mérinos d'Arles, passion de berger

mardi 30 juillet

Pasteurs, Paysages. Pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.mpg2019.com



7, 8 et 9 juin 4° édition du Salon des Agricultures de Provence

Domaine du Merle - Salon-de-Provence

Samedi à 19h

Projection du film Les bergers du futur - Nocturne jusqu'à 23h avec banquet provençal www.salondesagriculturesdeprovence.com

36° Fête de la transhumance de Saint-Rémy-de-Provence

Organisée par Li Pastre de San Roumié

Dimanche 9 juin à 18h30

Ciné Palace

Projection du film *Sur la route des bergers* (entrée gratuite)

www.cinepalace.org

Lundi 10 juin

Défilé du troupeau, concours de peinture, repas sur la Petite Crau

www.saintremy-de-provence.com

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin Fête de la transhumance de Die (Drôme)

www.fete-transhumance.com

Dimanche 23 juin
Fête de la transhumance de Riez

(Alpes-de-Haute-Provence)

Renseignements: tour is me. riez@wanadoo. fr

Du jeudi 4 au dimanche 7 juillet Mondial de tonte de moutons

Le Dorat (Haute-Vienne)
Stand Maison de la transhumance et Collectif
pour la Promotion du Mérinos d'Arles.
www.mondialdetonte-france2019.com

A NOTER >>

Vendredi 30 août à partir de 10h Inauguration du Centre euro-méditerranéen de ressources

sur la transhumance *Domaine du Merle*

Sur inscription:

Mercredi 10 juillet Projection du film Sur la route des bergers

Cinéma L'Ubaye - Barcelonnette - 20h30 Renseignements : www.cine-ubaye.fr

Jeudi 11 juillet Causeries en Montagne - Sabença de la Valeia

Salle des Fêtes - Jausiers - 20h45

Transhumance au long cours - Antoine de Baecque Renseignements : www.sabenca-valeia.org

Dimanche 4 août Randonnée pastorale autour du sentier Amountagna

Villars-Colmars (Alpes-de-Haute-Provence)

www.verdontourisme.com

Vendredi 16 et samedi 17 août Fête de l'alpage

Gresse-en-Vercors (Isère)
www.gresse-en-vercors.com











Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles 13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail:s.plateel@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information : Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre, Denise Leiboff, Jocelyne Porcher

Crédits photos : Patrick Fabre

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom :	Prénom :
Structure :	Qualité ou Fonction :
Adresse :	Code Postal : Ville :
Téléphone :	E-mail :

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : 🚨 En tant

☐ En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

☐ En tant que personne morale (structure) : 60 €/an